République française Département du Bas-Rhin



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 8 MARS 2022 À 10 HEURES À STRASBOURG CENTRE ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS et en visioconférence

Convocation du 1er mars 2022

Membres en exercices 30 titulaires 30 suppléants

Membres présents : 21 titulaires

5 suppléants

Délibération n°393 du Comité syndical

3. Compte administratif 2021

Le Comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2022 sur l'approbation du compte administratif 2021.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement excédent + 4 380,65 €
Section d'investissement déficit - 34 768,84 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de la Présidente qui sort de la salle au moment du vote, Considérant que M. Justin VOGEL, vice-président, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

> Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du syndicat mixte,

APPROUVE le compte administratif du syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2021 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement - Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	57 389,76 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	168 288,40 €
65 Autres charges de gestion courante	79 439,27 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	41 545,06 €
TOTAL	346 662,49 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	347 399,00 €
75 Autres produits de gestion courante	3 012,13 €
77 Produits exceptionnels	632,01 €
TOTAL	351 043,14 €

 Résultat
 + 4 380,65 €

 Résultat reporté
 + 386 380,18 €

 Résultat de fonctionnement cumulé
 + 390 760,83 €

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	76 710,62 €
21 Immobilisations corporelles	0€
TOTAL	76 710,62 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	396,72 €
28 Amortissements des immobilisations	41 545,06 €
TOTAL	41 941,78 €

Résultat Résultat reporté

Résultat d'investissement cumulé

Certifié exécutoire compte tenu de : La transmission à la Préfecture le 16/03/2022 La publication le 16/03/2022 Strasbourg, le 15/03/2022 - **34 768,84 €** + 100 346,92 **€** + **65 578,08 €**

> La Présidente Pia IMBS